

Mémoire déposé dans le cadre des
consultations prébudgétaires du Québec

2023-2024

Présenté à monsieur Éric Girard, ministre des Finances

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE
DES DIFFUSEURS DE SPECTACLES



Table des matières

Mémoire déposé dans le cadre des consultations prébudgétaires du Québec 2023-2024

L'Association professionnelle des diffuseurs de spectacles	3
Portrait des membres	3
Étude sur l'organisation économique, le soutien public et l'impact économique des diffuseurs pluridisciplinaires au Québec	6
Modèle d'affaires et perspectives pour 2022-2023	6
Enjeux prioritaires identifiés par les diffuseurs pluridisciplinaires	10
1. La pénurie de main-d'œuvre et les conditions salariales non compétitives qui affectent le bon fonctionnement des lieux de diffusion	10
2. L'augmentation des coûts de tournée et des coûts d'achat de spectacle, notamment en raison de l'inflation	13
3. La difficulté de ramener le public dans les salles	14
Recommandations	15

L'Association professionnelle des diffuseurs de spectacles

RIDEAU participe au développement et à la reconnaissance de la profession de diffuseur ainsi qu'à la promotion des droits et des intérêts de ses membres, afin de favoriser la rencontre entre œuvres et publics. Cette mission s'incarne par des initiatives favorisant la professionnalisation, par la réalisation de l'événement RIDEAU et par une offre variée de ressources allant de l'information à la mutualisation de services.

Comptant près de 170 membres partout au Québec et dans la francophonie canadienne, RIDEAU réunit 350 salles de spectacle et festivals, ainsi que des réseaux régionaux qui œuvrent au rayonnement des arts de la scène. Ses membres rendent possible le rayonnement de la création québécoise pluridisciplinaire à près de 3,5 millions de spectateurs par année, qui assistent à plus de 14 000 levers de rideau par année.

En permettant aux artistes d'aller à la rencontre du public sur leur scène, les membres RIDEAU contribuent aussi au développement économique et urbain. Leur action favorise l'instauration d'un équilibre social et culturel entre les régions.

Par ailleurs, RIDEAU est membre de l'Association des réseaux d'événements artistiques internationale (AREA Internationale), du Centre patronal de santé et sécurité du travail du Québec, de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec, de la Coalition La culture, le cœur du Québec, de Compétence culture (CQRHC), et de Culture Montréal.

Portrait des membres

En plus d'être la fière représentante de 12 réseaux de diffusion répartis au travers du Québec, et de 10 festivals ou événements reconnus mondialement, comme le Festival international de Jazz de Montréal, les Francos de Montréal, le Festival international de la Chanson de Granby, Vue sur la relève ou le Festival en Chanson de Petite-Vallée, pour ne nommer que ceux-là, RIDEAU compte parmi ses membres 147 lieux de diffusion pluridisciplinaires, dont 105 à l'extérieur de Montréal. Bien qu'une concentration des membres soit observée dans la région montréalaise, dont tout le Réseau des Maisons de la Culture, ses membres sont présents dans chacune des 17 régions administratives du Québec, selon la répartition suivante :

Abitibi-Témiscamingue	6	Lanaudière	7
Bas-St-Laurent	7	Laurentides	9
Capitale-Nationale	13	Laval	4
Centre-du-Québec	4	Mauricie	3
Chaudière-Appalaches	6	Montérégie	13
Côte-Nord	7	Montréal	41
Estrie	10	Nord-du-Québec	2

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	10	Outaouais	3
Hors-Québec	2	Saguenay-Lac-Saint-Jean	10

Plus de 96 % des membres RIDEAU sont des diffuseurs pluridisciplinaires et les deux tiers, des OBNL. 70 % comptent moins de 9 employés à temps complet. Les diffuseurs membres, dont 72 % sont actifs toute l'année, gèrent en moyenne deux salles chacun, pour une capacité totale d'environ 1000 places, et présentent en moyenne une centaine de spectacles par an. Leurs revenus totaux en 2019-2020 étaient de 261,9 M\$, dont 174 M\$ en revenus autonomes et 78 M\$ en soutien public (Tableau 1).

Leurs sources de financement sont multiples, mais la part de subvention la plus importante provient généralement des municipalités. Le Conseil des arts et des lettres du Québec et la Société de développement des entreprises culturelles sont également des partenaires importants. Patrimoine Canada et diverses sources de revenus assurent la complétion du montage financier.

Tableau 1. Revenus et coûts par type, \$, Total de l'industrie (= membres RIDEAU)

	2019-2020	2021-2022	2022-2023 ^p
Revenus totaux	261 899 362 \$	260 551 455 \$	294 221 761 \$
Revenus autonomes	174 097 525 \$	81 171 152 \$	193 245 893 \$
Aide financière	87 801 837 \$	179 380 303 \$	100 975 868 \$
Aide financière publique*	78 377 856 \$	172 795 681 \$	88 837 869 \$
Aides privées	9 423 981 \$	6 584 622 \$	12 137 999 \$
Coûts totaux	269 151 548 \$	263 319 959 \$	323 340 323 \$
Masse salariale	86 227 382 \$	90 977 570 \$	112 461 089 \$
Honoraires professionnels	5 916 941 \$	6 418 041 \$	6 762 311 \$
Promotion	15 645 769 \$	12 513 182 \$	17 068 803 \$
Coûts d'achat de spectacles	65 946 477 \$	62 440 652 \$	89 070 214 \$
Cachets garantis	28 477 887 \$	27 989 187 \$	37 098 693 \$
Droits de diffusion	1 410 993 \$	1 385 008 \$	1 739 138 \$
Coûts d'exploitation	49 182 031 \$	52 294 711 \$	54 660 628 \$
Autres coûts	44 821 957 \$	37 290 795 \$	41 578 140 \$
Bénéfice (déficit)	-2,7%	-1,1%	-9,0%

* L'aide financière publique inclut les aides COVID-19. Les chiffres pour 2022-2023 sont une projection de la prochaine année au meilleur de la connaissance des diffuseurs.

À noter au sein de ce dernier tableau que l'aide financière publique a nettement augmenté entre 2019-2020 et 2020-2021 en raison de la forte hausse du soutien public donné en temps de pandémie, une aide ponctuelle.

La contribution nette des diffuseurs RIDEAU au PIB de l'économie québécoise s'élève à 164 M\$ (Tableau 2). De plus, leurs activités génèrent plus de 3 000 emplois, dont 2 071 emplois directs. Également, elles procurent 23,7 M\$ en entrées fiscales nettes aux divers paliers de gouvernement, comparativement à des subventions de 5,6 M\$. Autrement dit, les diffuseurs paient 8,9 M\$ en impôts nets, ainsi que 14,8 M\$ additionnels générés par les fournisseurs et les effets induits.

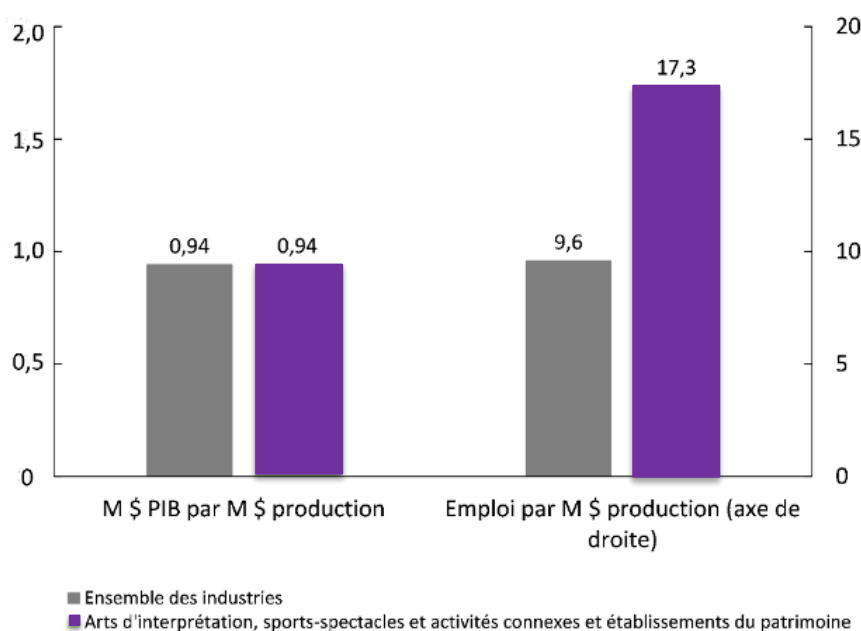
Tableau 2. Retombées économiques et fiscales des diffuseurs RIDEAU pour l'économie du Québec, M\$

	Effets directs (=Diffuseurs seulement)	Effets indirects (= fournisseurs)	Effets induits (=venant des dépenses des travailleurs)	Effets totaux	Total / direct (=multiplicateur des Diffuseurs)
	[1]	[2]	[3]	[4]=[1]+[2]+[3]	[5]=[4]/[1]
Valeur de la production	174,1	85,1	41,3	300,5	1,7
PIB aux prix du marché	88,8	45,8	29,4	164,0	1,8
Emplois	2 071,6	688,2	259,9	3 019,7	1,5
Revenus du travail	64,9	28,6	11,7	105,2	1,6
Excédent brut d'exploitation	25,8	15,3	10,4	51,5	2,0
Imposition brute	14,5	7,5	9,4	31,3	2,2
Moins subventions	-5,6	-1,4	-0,7	-7,7	1,4
Imposition nette	8,9	6,1	8,7	23,7	3,5

Source : Statistique Canada. Tableau 36-10-0595-01. Les multiplicateurs détaillés utilisés pour le calcul sont disponibles dans l'étude complète.

En comparant à l'ensemble des industries du Québec, le secteur SCIAN des Arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes et établissements du patrimoine (dont font partie les diffuseurs) a le même impact par million de dollars de production en termes de PIB. (Figure 1) Cependant, la contribution sectorielle à l'emploi est nettement supérieure : chaque million de dollars de production du secteur permet de créer 17,3 emplois au total, comparativement à 9,6 emplois pour l'ensemble des industries.

Figure 1. Multiplicateurs totaux en termes de PIB et d'emploi au Québec



Source : Statistique Canada Tableau 36-10- 0595-01.

Étude sur l'organisation industrielle, le soutien public et l'impact économique des diffuseurs pluridisciplinaires au Québec

À l'automne 2022, une enquête détaillée a été commandée par RIDEAU auprès de la firme AppEco, afin d'approfondir l'étude des réalités économiques des diffuseurs et brosser un portrait des enjeux sectoriels. 41 % des diffuseurs affiliés à RIDEAU y ont répondu, fournissant au passage des données individuelles sur 209 spectacles.

L'étude permet de tirer plusieurs conclusions sur la réalité économique actuelle des diffuseurs pluridisciplinaires, notamment sur le plan de leur modèle d'affaires, leurs dépenses et de leurs revenus anticipés en 2022-2023 par rapport à 2019-2020 (dernière année prépandémie). Elle recense aussi les enjeux qu'ils jugent prioritaires.

Modèle d'affaires et perspectives pour 2022-2023

L'analyse du modèle d'affaires des diffuseurs pluridisciplinaires démontre que celui-ci s'appuie majoritairement sur les revenus autonomes de vente de billets, lesquels représentent en moyenne le deux tiers (Tableau 3) (75 % pour les OBNL, Tableau 4) du total de leur budget prépandémie¹.

¹ En 2021-2022, ceux-ci ont chuté à 31 %, une perte considérable compensée par une forte hausse du soutien public, ce qui a permis aux organismes de diffusion de poursuivre leurs activités.

Un ratio plus important pour eux que pour les autres segments des arts de la scène puisqu'entre 2016-2017 et 2019-2020, les gouvernements fédéral, québécois et municipaux ne supportaient en moyenne que 30 % des revenus totaux des diffuseurs pluridisciplinaires, comparativement à 43 % pour les autres segments des arts de la scène. La moyenne de financement pour l'ensemble des diffuseurs est quant à elle de 35 %, soit 5 % de plus que celle des pluridisciplinaires. (Tableau 5) Ce manque à gagner pour les diffuseurs pluridisciplinaires rend d'autant plus difficiles la réalisation de leur mandat et le dégagement de minces profits.

Tableau 3. Revenus et coûts par type, en % des revenus totaux, Total des membres

	2019-2020	2021-2022	2022-2023 ^p
Revenus totaux	100,0%	100,0%	100,0%
Revenus autonomes	66,2%	31,0%	65,7%
Aide financière	33,8%	69,0%	34,3%
Aide financière publique*	30,5%	66,6%	30,4%
Aides privées	3,3%	2,4%	3,9%
Coûts totaux	102,4%	100,6%	109,5%
Masse salariale	32,5%	34,0%	41,6%
Honoraires professionnels	2,3%	2,5%	2,6%
Promotion	5,8%	4,7%	6,4%
Coûts d'achat de spectacles	24,2%	23,3%	32,7%
Cachets garantis	10,1%	10,2%	13,1%
Droits de diffusion	0,5%	0,5%	0,6%
Coûts d'exploitation	19,1%	20,5%	21,2%
Autres coûts	17,9%	14,9%	16,5%
Bénéfice (déficit)	-2,7%	-1,1%	-9,0%

* L'aide financière publique inclut les aides COVID-19. Les chiffres pour 2022-2023 sont une projection de la prochaine année au meilleur de la connaissance des diffuseurs.

Tableau 4. Revenus et coûts par type, en % des revenus totaux, OBNL

	2019-2020	2021-2022	2022-2023 ^p
Revenus totaux	100,0%	100,0%	100,0%
Revenus autonomes	74,5%	36,9%	69,5%
Aide financière	25,5%	63,1%	30,5%
Aide financière publique*	19,9%	59,5%	25,2%
Aides privées	5,6%	3,6%	5,3%
Coûts totaux	102,6%	96,3%	108,2%
Masse salariale	32,7%	33,5%	37,1%
Honoraires professionnels	2,4%	3,1%	2,8%
Promotion	7,8%	5,9%	7,0%
Coûts d'achat de spectacles	36,4%	32,7%	40,9%
Cachets garantis	15,9%	14,3%	16,8%
Droits de diffusion	0,8%	0,7%	0,8%
Coûts d'exploitation	14,2%	13,0%	12,3%
Autres coûts	8,3%	7,4%	7,4%
Bénéfice (déficit)	-2,5%	3,8%	-7,6%

Tableau 5. Ratio aide publique/revenus totaux des arts de la scène au Québec

	Moyenne (2016-2020)	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Aide publique totale, %					
Arts de la scène excluant diffusion	43,0%	39,9%	40,3%	40,7%	51,0%
Ensemble des diffuseurs	34,6%	34,0%	34,1%	32,1%	38,1%
Diffuseurs pluridisciplinaires uniquement	29,9%	30,2%	30,2%	27,4%	31,6%
Gouvernement du Québec, %					
Arts de la scène excluant diffusion	26,0%	25,7%	24,9%	24,7%	28,7%
Ensemble des diffuseurs	16,7%	15,4%	16,9%	16,1%	18,2%
Diffuseurs pluridisciplinaires uniquement	11,6%	10,2%	12,2%	11,1%	12,8%
Gouvernement du Canada, %					
Arts de la scène excluant diffusion	12,3%	9,0%	11,1%	11,7%	17,3%
Ensemble des diffuseurs	4,2%	3,3%	3,6%	3,4%	6,5%
Diffuseurs pluridisciplinaires uniquement	2,7%	2,1%	2,6%	2,1%	4,0%
Administrations municipales, %					
Arts de la scène excluant diffusion	4,7%	5,2%	4,3%	4,4%	5,0%
Ensemble des diffuseurs	13,6%	15,2%	13,5%	12,5%	13,4%
Diffuseurs pluridisciplinaires uniquement	15,5%	17,8%	15,4%	14,1%	14,8%

Source : ISQ - Statistiques principales des organismes de production en théâtre et arts du cirque ; des organismes de production en musique ; des organismes de production en danse ; des diffuseurs spécialisés en arts de la scène et en arts multidisciplinaires ; et des diffuseurs pluridisciplinaires, tous soutenus par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).

Ainsi, avec les cachets garantis, les redevances et les droits de diffusion à verser, c'est plus de 70 % des revenus moyens des spectacles, et 81 % des ventes de billets, qui s'envolent. Il reste alors au diffuseur à peine plus de 30 % de revenus (20 % du produit de la vente des billets) pour boucler ses coûts d'exploitation et de main-d'œuvre et dégager de minces profits, en incluant l'aide publique reçue.

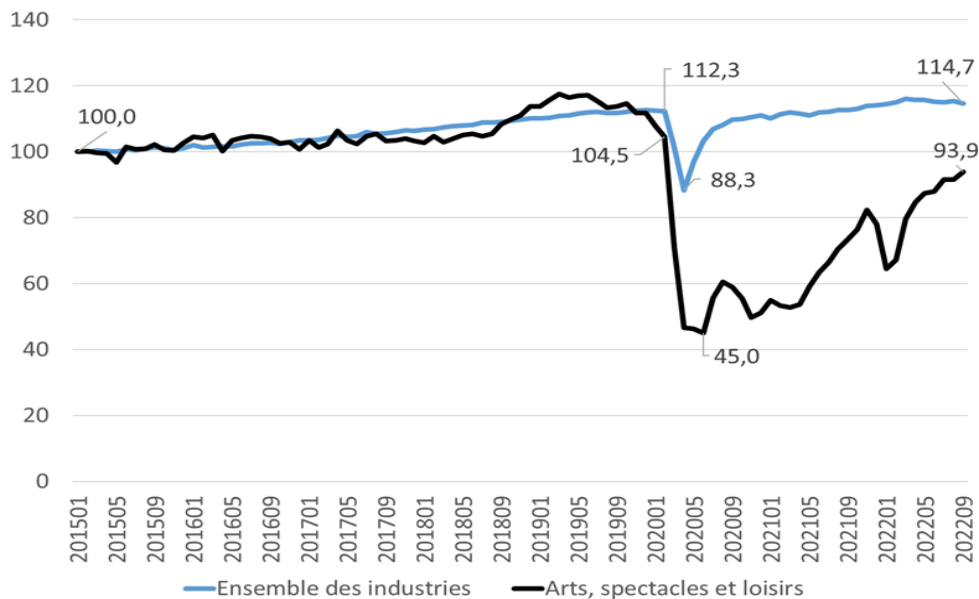
Cette fine marge de manœuvre a d'ailleurs été réduite avec la pandémie : en effet, lorsque les salles ont pu rouvrir, elles ont dû composer avec des jauges diminuées, tout en devant supporter l'ensemble de leurs coûts usuels. Malgré l'aide publique salutaire, les diffuseurs pluridisciplinaires ont vu leur budget diminuer en raison des pertes de revenus auxiliaires.

Il va sans dire que le secteur des arts de la scène, à l'instar de celui du tourisme, de l'hébergement et de la restauration, a été fortement affecté par la pandémie, et que sans l'aide publique qui a été au rendez-vous pour les diffuseurs, l'hécatombe aurait été majeure.

Outre l'aide publique, RIDEAU considère que la mise en place d'aides privées, notamment des dons importants en culture, doit être favorisée au Québec. Ainsi, un travail pourrait être fait autour du crédit d'impôt pour don majeur en culture, afin de regagner l'intérêt des partenaires financiers privés, qui ont délaissé le secteur culturel durant la pandémie, ainsi que de fidéliser les donateurs.

Deux ans et demi après le début de la pandémie de la COVID-19, l'heure est actuellement à la reprise économique. En revanche, celle-ci s'opère plus lentement dans le secteur des « Arts, spectacles et loisirs » (SCIAN 71). En effet, en comparant l'évolution du produit intérieur brut (PIB) mensuel de cette industrie québécoise avec celui de l'ensemble de l'économie (Figure 2), l'on constate que de janvier 2015 jusqu'au début de la pandémie, les deux PIB ont crû pratiquement au même rythme. Or, en septembre 2022, alors que l'ensemble de l'économie avait dépassé son niveau initial (2015) pour atteindre 115 %, les arts et spectacles étaient toujours à 6 % d'y parvenir.

Figure 2. Produit intérieur brut (« PIB ») réel aux prix de base par industries, Québec, mensuel, données désaisonnalisées, janvier 2015 = 100



Source : Institut de la statistique du Québec (« ISQ »), Direction des statistiques économiques. Calculs AppEco.

L'analyse des données prévisionnelles budgétaires recensées auprès des membres à l'automne 2022 (voir Tableau 1) laisse entrevoir des difficultés accrues pour les diffuseurs au courant de la prochaine année. Alors que leur rattrapage avec le reste de l'économie tarde et qu'ils subissent de plein fouet les effets combinés de l'inflation et de la rareté de la main-d'œuvre, leurs prévisions annoncent un déficit d'exploitation projeté de -8,7 % (-7,6 % OBNL) pour 2022-2023. Il s'agit d'un manque à gagner total de près de 30 M\$ qui s'explique en grande partie par une augmentation globale de 20 % des dépenses par rapport à 2019-2020 alors que les revenus anticipés n'augmenteront que de 12 %. Les principaux postes budgétaires touchés par cette augmentation sont l'achat de spectacles (+35 %), la main-d'œuvre (+30 %), les dépenses d'exploitation (+11 %) et la promotion (+9 %).

Enjeux prioritaires identifiés par les diffuseurs pluridisciplinaires

1. La pénurie de main-d'œuvre et les conditions salariales non compétitives qui affectent le bon fonctionnement des lieux de diffusion

Dès 2017, la Coalition La culture, le cœur du Québec (CCCQ), dont fait partie RIDEAU, voyait venir l'imminence de la crise en matière de ressources humaines au sein des organismes et entreprises culturelles. Dans le sillage de la pandémie de la COVID-19, cette pénurie de main-d'œuvre sectorielle est maintenant d'une actualité criante, alors que, selon un [rapport de Compétence Culture](#)², sorti en mai 2022, 19 000 travailleurs ont délaissé le milieu de la culture au Québec entre

² Analyse de la contribution économique de la culture, de l'impact de la pandémie et des mesures de soutien. Mai 2022 <https://competenceculture.ca/wp-content/uploads/sites/2/2022/09/impact-pandemie-appeco8sept.pdf>

2019 et 2021. Une variation de l'emploi en culture qui a d'ailleurs particulièrement touché les régions du Québec, où l'on retrouve une grande partie des lieux de diffusion pluridisciplinaire. Citons notamment les exemples de la Capitale-Nationale, de la Montérégie et de la Mauricie, qui ont vu des diminutions de 32,7 %, 28 % et 29 % dans les emplois en culture. (Tableau 6)

Tableau 6. Répartition de la variation de l'emploi en culture selon la région économique, 2019-2021

	2019 (k)	2021 (k)	Différence (k)	Différence (%)
Québec	172,7	153,6	-19,1	-11,1
Capitale-Nationale	15,9	10,7	-5,2	-32,7
Chaudière-Appalaches	3,4	4,0	0,6	17,6
Estrie	4,9	4,2	-0,7	-14,3
Montérégie	34,7	25,0	-9,7	-28,0
Montréal	58,6	63,3	4,7	8,0
Laval	9,1	6,0	-3,1	-34,1
Lanaudière	6,5	8,0	1,5	23,1
Laurentides	16,0	13,7	-2,3	-14,4
Outaouais	7,0	7,2	0,2	2,9
Mauricie	3,8	2,8	-1,0	-26,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	3,5	3,3	-0,2	-5,7
Autres régions	9,3	5,4	-3,9	-41,9

Source : EPA. Note : Les autres régions incluent la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Bas-Saint-Laurent, le Centre-du-Québec, l'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord et Nord-du-Québec. Elles ont été regroupées car certaines statistiques n'ont pas été publiées afin de respecter la confidentialité.

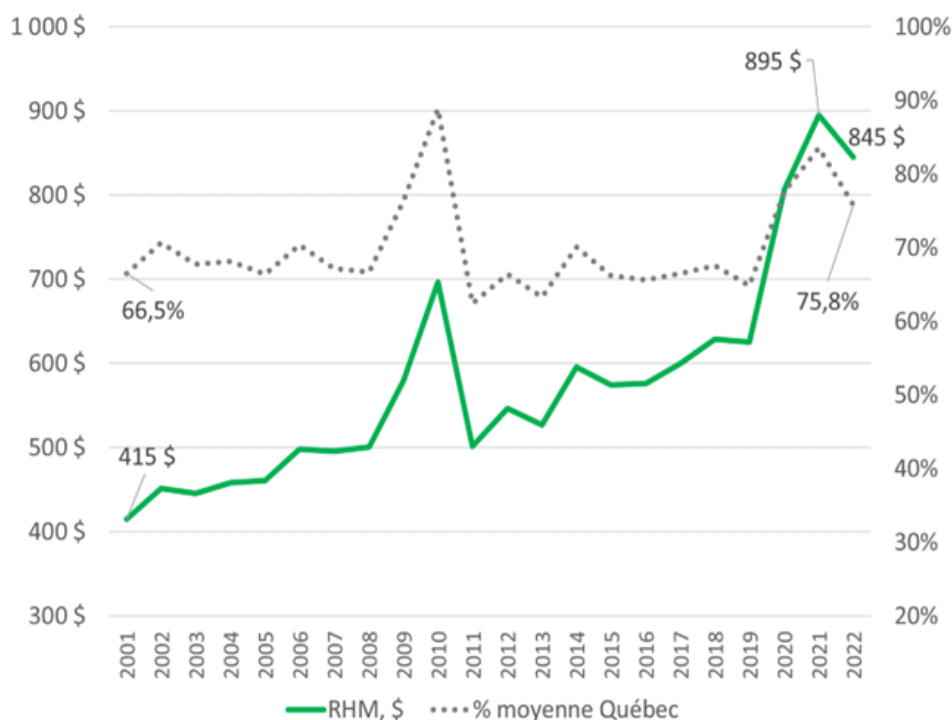
Source : ANALYSE DE LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DE LA CULTURE, DE L'IMPACT DE LA PANDÉMIE ET DES MESURES DE SOUTIEN. Mai 2022. (en ligne) <https://competenceculture.ca/wp-content/uploads/sites/2/2022/09/impact-pandemie-appéco8sept.pdf>

De plus, les salles situées à l'extérieur de l'île de Montréal avaient déjà avant la pandémie un plus grand nombre de postes à combler. Compétence Culture présentait dans un [rapport publié en 2021](#), les difficultés des organisations culturelles à pourvoir les postes vacants. On pouvait y lire que dans les régions de Capitale-Nationale (93 %) et celles du Bas-Saint-Laurent / Saguenay-Lac-Saint-Jean / Abitibi-Témiscamingue / Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (88 %), le ratio des postes à combler dans les deux prochaines années par rapport aux postes actuellement comblés était sensiblement plus élevé qu'à Montréal (77 %).³

De plus, si de 2001 à 2021, la rémunération des travailleurs affichait une progression pratiquement continue chez les diffuseurs depuis vingt ans, le lent retour à la normale des arts de la scène a fait en sorte que l'année 2022 a vu la rémunération (projetée) des diffuseurs chuter de 14 % pour s'établir à 76 % de la moyenne québécoise – ce qui demeure fort appréciable (Figure 3.).

³ Analyse des enjeux de la main-d'œuvre au sein des organisations artistiques et culturelles au Québec, Étude pré-pandémie. Mars 2021. https://competenceculture.ca/wp-content/uploads/sites/2/2021/04/analyse_enjeux_mainoeuvre_organisations_artistiques_culturelles_quebec-competence-culture.pdf

Figure 3. Rémunération hebdomadaire moyenne, Québec, annuel, Promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques et sportifs et d'événements similaires, montant (\$) et part (%) de la moyenne du Québec



Source : Statistique Canada. Tableau 14-10-0204-01. Rémunération hebdomadaire moyenne selon l'industrie, données annuelles. Calculs AppEco. L'année 2022 est projetée à partir des ratios mensuels entre RHM des diffuseurs versus toutes les industries.

Bref, la création de nouveaux postes liée à la croissance de leurs activités, les difficultés de rétention et les conditions d'emploi non concurrentielles sont les principaux motifs pour lesquels les régions auront du mal à pourvoir des postes dans les années à venir dans le secteur culturel. Jumelées au contexte inflationniste de la dernière année, ces conditions fragilisent le milieu de la diffusion au moment où celui-ci doit opérer sa relance et reconquérir le public. Faute de revenus suffisants, le diffuseur pluri moyen est (depuis longtemps) multitâche et doit abattre une quantité importante de boulot à la fois administratif et artistique. Aussi, plus que jamais ces organisations sont en perpétuel recrutement avec des conditions non compétitives à offrir. Cela se traduit par un volume inquiétant d'épuisements professionnels dans ce secteur.

Or, le secteur des arts et de la culture doit être reconnu comme un secteur économique essentiel et innovant, et pour ce faire, il doit disposer des ressources lui permettant d'être compétitif et de maintenir son succès sur les marchés locaux, nationaux et internationaux. Pour assurer la pérennité des lieux de diffusion en région, il est essentiel que le gouvernement investisse dans le secteur afin que les employeurs puissent offrir une rémunération concurrentielle qui favorise l'attractivité et la rétention de la main-d'œuvre, mais permettra aussi d'agir face aux

transformations des pratiques et de l'emploi, à la forte concurrence mondiale et aux exigences du numérique.

2. L'augmentation des coûts de tournée et des coûts d'achat de spectacles, notamment en raison de l'inflation

Bien qu'on observe une quantité non négligeable de diffuseurs pluridisciplinaires dans les régions proches des grands centres, notamment Montréal et Québec, les régions éloignées ne sont pas en reste. RIDEAU rappelle l'importance d'assurer un accès à la culture sur tout le territoire québécois et de poursuivre les efforts pour développer les habitudes de consommation culturelle pour toute la population.

Malheureusement, une augmentation de plus en plus importante des coûts de tournée et des coûts d'achat de spectacles compromet de plus en plus la diffusion de spectacles en région. Les données prévisionnelles recueillies auprès des membres font état d'une augmentation de 35 % des dépenses d'achat de spectacles. Une donnée inquiétante alors qu'on sait que le modèle d'affaires sur lequel la diffusion pluridisciplinaire repose fait qu'avec les cachets garantis, les redevances et les droits de diffusion à verser, ce sont les diffuseurs qui assument en grande partie le risque de présenter un spectacle.

Certains diffuseurs en région rapportent d'ailleurs déjà avoir vu de leurs représentations annulées par les producteurs pour cause de non-rentabilité de la tournée. Certains autres craignent de ne plus avoir la capacité financière de déplacer les artistes et les productions jusqu'à certaines salles éloignées. Ils peuvent aussi hésiter à programmer des productions plus risquées, moins grand public ou de disciplines plus nichées, par crainte de ne pas être en mesure de couvrir les coûts si les billets se vendent moins. Cette situation affecte malheureusement toute la chaîne artistique. Donner des moyens aux diffuseurs pluridisciplinaires de jouer leur rôle à part entière dans la chaîne culturelle, a pour effet direct de bonifier les conditions de pratique des artistes et d'assurer une vitalité culturelle sur l'ensemble du territoire québécois.

3. La difficulté de ramener le public dans les salles

Le public québécois a été échaudé par la pandémie : non seulement la peur de la contagion a été très présente chez les spectateurs et spectatrices durant plusieurs mois après la première vague de COVID, mais les fermetures répétées et les reports de représentations, parfois même plus d'une fois pour le public d'un même spectacle, en ont fortement découragé plusieurs.

Les chiffres de l'Institut statistique du Québec dévoilés en octobre 2022 indiquent un recul de 78 % des revenus de billetterie en 2020-2021, comparé à la période 2015-2019. Bien entendu, la situation sera moins dramatique en 2023, mais les diffuseurs estiment encore un manque à gagner, évalué entre 15 % et 20 %⁴. Cette situation se traduit d'ailleurs par le même retard pour les revenus des artistes, alors qu'il était de 15 % entre janvier et août 2022, selon l'Union des artistes.

Par ailleurs, ce retard cache une autre problématique : les diffuseurs notent désormais une certaine timidité du public concernant les disciplines plus nichées, comme la danse, ou les artistes de la relève. Plusieurs estiment avoir perdu plus de deux ans de développement de public, et les acquis du travail de fidélisation aux séries de spectacles de danse contemporaine, de conte ou encore de théâtre de création.

RIDEAU croit que ses membres doivent être à même de déployer des campagnes promotionnelles innovantes, basées sur l'intelligence d'affaires et les données du spectacle afin de pallier les effets de la récente pandémie.

⁴ Radio-Canada, octobre 2022 : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1923373/retour-public-salles-cinema-rideau-2022>

Recommandations

Si la pandémie devient chose du passé pour une majorité de secteurs économiques, ce n'est pas le cas pour les diffuseurs. Ce constat est observé tant sur le plan macroéconomique qu'à l'examen des projections financières pour l'année à venir 2022-2023. Au mieux, les organismes sont revenus à des niveaux de production (PIB) et d'emploi comparables à ceux observés au début de 2015, tandis que le reste des secteurs économiques aura continué sa croissance, creusant l'écart sur les deux plans.

Notre plus récente étude fait état de trois difficultés principales expliquant ces perspectives défavorables : le modèle d'affaires des diffuseurs, dans lequel une tranche significative des revenus est canalisée de facto vers les producteurs ; un soutien gouvernemental qui demeure insuffisant au regard du reste des arts de la scène ; et une dilution des avantages économiques des arts de la scène vers bon nombre de secteurs d'activité (par exemple, restauration, hébergement, tourisme), ce qui est à la fois difficile à observer et à rediriger vers les diffuseurs.

Compte tenu de ces résultats et du contexte sectoriel observé, RIDEAU, pour consolider la reprise et dynamiser le développement des diffuseurs pluridisciplinaires des arts de la scène, recommande au gouvernement de :

1- Comblent l'écart de financement (5 %) dont souffrent les diffuseurs pluridisciplinaires d'avec la moyenne nationale en diffusion, en augmentant le soutien financier offert à ce secteur.

Coût : 4 M\$

Objectifs poursuivis :

- Rejoindre la moyenne nationale de financement du secteur de la diffusion ;
- Augmenter la capacité d'achat de spectacles afin notamment d'assurer une meilleure circulation de l'offre dans les régions et de mieux rémunérer les créateurs et les artistes ;
- Diminuer les risques d'affaires lors de la diffusion de propositions artistiques de la relève ou audacieuses ;
- Renforcer les actions de développement du public pour les disciplines de niche, l'audace et la relève ;
- Assurer une juste représentation des créations québécoises sur l'ensemble du territoire du Québec.

2- Pérenniser les sommes consenties au CALQ en soutien à la mission et à la programmation spécifique pour contrer les enjeux de rareté de main-d'œuvre lors du Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel 2022-2025⁵.

La rareté de main-d'œuvre touche l'ensemble de l'économie québécoise, mais a durement frappé le milieu culturel qui peinait déjà, avant la pandémie, à combler ses besoins et à être compétitif sur le plan de la rémunération. Cette situation ne sera pas résorbée avant 2025-30. Les sommes accordées en avril 2022, notamment 22 M\$ dès la première année (4 M\$ aux diffuseurs pluridisciplinaires), ont en partie permis de répondre aux besoins des diffuseurs. Ces sommes doivent être reconduites lors les prochaines années.

Coût total de la mesure sur 3 ans : 29 M\$.

Objectifs poursuivis :

- Améliorer les conditions salariales du personnel pour favoriser une attractivité des emplois chez les diffuseurs et une meilleure rétention de la main-d'œuvre ;
- Les sommes octroyées dès 2022 (22 M\$) et celles pour 2023-2025 (7 M\$) doivent être pérennisées pour les prochaines années.

3- Prévoir une mesure dédiée spécifiquement a) à l'analyse d'affaires basée sur les données des organisations ; b) au développement de stratégies de communication marketing innovantes ciblées selon les marchés.

Cette mesure doit être mise en place pour permettre aux lieux de diffusion d'obtenir un accompagnement dans une transition de leurs stratégies marketing basées sur l'intelligence d'affaires. Cette mesure pourrait s'intégrer dans le Plan culturel numérique du Québec, s'il est reconduit.

Coût : 1 M\$

Objectifs poursuivis :

- Ramener le public en salle ;
- Mieux faire connaître l'offre ;
- Améliorer la connaissance des publics basée sur l'analyse de données et l'intelligence d'affaires ;
- Augmenter les budgets alloués à la promotion et au marketing ;
- Poursuivre le travail de promotion des arts de la scène par tous les intervenants du milieu culturel.

⁵ Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel, 2022-2025. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/culture-communications/publications-adm/plan-action/Plan-pour-consolider-faire-briller-et-propulser-le-milieu-culturel.pdf?1649451981>

4- Étendre le crédit d'impôt pour don majeur en culture au deuxième don pour une période de 3 à 5 ans.

Objectifs poursuivis :

- Augmenter le niveau de financement privé durant la période de la relance du secteur, postpandémie ;
- Regagner l'intérêt des partenaires financiers privés et des commanditaires qui ont délaissé le secteur culturel durant la pandémie ;
- Fidéliser les donateurs.

5- Prolonger la Mesure particulière à la diffusion de spectacles jusqu'au 31 décembre 2023.

Objectifs poursuivis :

- Offrir un filet de sécurité essentiel de la relance en favorisant la prise de risque que constitue un engagement contractuel en période d'incertitudes sanitaires.

Conclusion

Les diffuseurs pluridisciplinaires font partie intégrante de la vitalité économique du territoire québécois, alors que les 147 diffuseurs affiliés à RIDEAU sont situés dans toutes les régions et permettent une contribution nette de 164 M\$ au PIB de l'économie québécoise. Les recommandations inscrites au sein de ce mémoire et destinées au gouvernement du Québec visent à assurer la santé économique de ce secteur d'activité : ce sont des donneurs d'emplois qui permettent d'assurer un ruissèlement de l'argent vers les compagnies et les artistes eux-mêmes. La mesure particulière à la diffusion de spectacles en a d'ailleurs été un exemple éloquent lors des dernières années.

En plus d'assurer la vitalisation de la chaîne culturelle au Québec, les diffuseurs permettent de dynamiser les municipalités en assurant une activité économique qui profite à d'autres secteurs d'activité, notamment la restauration et l'hébergement. Rappelons qu'avec plus du deux tiers des salles situées hors de la région montréalaise, les diffuseurs affiliés à RIDEAU permettent un accès facilité à la culture pour tous les Québécois et les Québécoises, dans une optique de développement économique régional.

Afin de poursuivre ce développement, il importe que la part d'aide publique octroyée aux diffuseurs pluridisciplinaires soit augmentée, et que les aides octroyées durant la pandémie de la COVID-19 s'inscrivent au sein d'un plan de relance du milieu culturel à beaucoup plus long terme. La pénurie de main-d'œuvre est un enjeu très actuel qui ne disparaîtra pas d'ici les prochaines années, et les sommes octroyées par le gouvernement devront être conséquentes pour assurer la pérennité de la diffusion pluridisciplinaire, notamment en région.